



MATINEE D'ECHANGE DU RESEAU SENEGAL

Lundi 8 juillet 2026

Salle de l'Hémicycle, Hôtel du Département de l'Isère

Grenoble

COMPTE RENDU



Rappel des objectifs

Le programme Solidarité Eau (pS-Eau) et le Département de l'Isère organisent, avec l'appui des agences de l'eau françaises et de l'Agence française de développement, une journée d'échanges dédiée à l'animation du Réseau Sénégal en France. Cette rencontre s'est tenue lundi 8 juin 2026 à Grenoble, dans l'hémicycle du Département de l'Isère, en présence d'une délégation d'élus et de techniciens du Département de Kédougou, d'élus du Département de l'Isère et du Consul général du Sénégal à Lyon.

Cette journée a pour objectif de renforcer le dialogue entre acteurs français et sénégalais, en s'appuyant sur les actualités du secteur Eau-Hygiène-Assainissement au Sénégal et sur les stratégies de mobilisation portées par le pSEau en France comme au Sénégal.

Elle permet également de mettre en lumière le projet de coopération décentralisée SPEAKI, mené entre le Département de l'Isère et le Département de Kédougou. Une table ronde est consacrée à la gouvernance locale des services d'eau potable et d'assainissement, afin d'examiner le rôle des différents acteurs institutionnels, techniques et territoriaux, ainsi que la contribution des partenariats de coopération à l'amélioration de cette gouvernance.

En fin de séance, un temps de parole libre est ouvert aux participants pour favoriser les échanges directs. La journée se clôture par un cocktail déjeunatoire, propice au réseautage et au développement de nouvelles collaborations entre acteurs du secteur.

Rappel du déroulé de la journée

Heure	Activités	Intervenants
9h30 – 10h	Accueil café	-
10h00 – 10h20	Ouverture de la journée	Elu Département 38 Consul général du Sénégal agences de l'eau
10h20 – 10h30	Présentations pSEau et déroulé journée	<i>pS-Eau</i>
10h30 – 10h45	Actualités de la Plateforme Sénégal et Présentation dynamique de coopération au Sénégal en 2024-2025	<i>pS-Eau</i>
10h45 – 11h	Origine du projet Coopération entre l'Isère et Kédougou et présentation grandes lignes du projet SPEAKI	Services du Département 38
11h – 11h15	Introduction au sujet : La Gouvernance de la gestion de l'eau au niveau territorial et le rôle des différents acteurs	<i>pS-Eau</i>
11h15 – 13h	Table ronde et retours d'expérience des acteurs du projet SPEAKI	<i>Elu CD Kédougou, Assistance projet SPEAKI, ARD Kédougou, Gret</i>
13h-13h30	Temps de parole libre	Animation pSEau
13h30	Clôture de l'évènement	<i>pS-Eau et intervenants</i>
13h30 – 14h30	Cocktail déjeunatoire	-

Ouverture de la journée

L'ouverture de la matinée a été assurée par Christophe Revil, Vice-président délégué à la gestion de l'eau au Département de l'Isère, auquel se sont succédés Rémi Touron, Chargé de mission programme et coopération internationale au sein de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Mamadou Saliou Sow, Président du Département de Kédougou et Youssoupha Ndiaye, Consul général du Sénégal à Lyon.

Monsieur Revil salue chaleureusement l'ensemble des participants, en soulignant l'importance de leur mobilisation pour garantir un accès équitable à l'eau et à l'assainissement et pour adapter les modes de gestion aux réalités locales. Il rappelle l'engagement du Département de l'Isère en matière de gestion durable de la ressource, ainsi que la portée internationale de cette expertise, notamment à travers le projet SPEAKI mené avec la région de Kédougou. Il conclut en affirmant que l'eau est un bien commun et un droit fondamental, et que seule la coopération permettra de construire un avenir plus solidaire et durable.

Monsieur Touron rappelle dans son propos le rôle majeur des agences de l'eau dans le financement des actions de solidarité et de coopération internationales, rend hommage M. Santini, décédé quelques jours auparavant et rappelle les fondamentaux de la loi Oudin-Santini qui permet de financer ces actions, et souligne l'engagement constant de l'agence de l'eau dans des programmes comme SPEAKI, notamment au Sénégal, un des pays bénéficiant largement des actions de coopération françaises. Il insiste enfin sur les enjeux du changement climatique, qui rendent indispensable le partage de compétences et le renforcement des partenariats pour une gestion durable et résiliente de la ressource en eau.

Monsieur Sow exprime sa profonde gratitude pour l'accueil du Département de l'Isère et souligne la qualité des échanges qui renforcent la coopération entre l'Isère et Kédougou autour d'enjeux mondiaux tels que l'accès à l'eau. Il rappelle les défis majeurs auxquels Kédougou fait face, à savoir de faibles taux d'accès à l'eau et à l'assainissement, des contraintes géologiques impactant le débit des forages et les effets du changement climatique, qui justifient pleinement l'engagement dans le projet SPEAKI. Il réaffirme enfin la volonté du département de Kédougou de poursuivre et d'amplifier cette dynamique de coopération, fondée sur la confiance, l'amitié et la construction de projets structurants pour les populations.

Monsieur Ndiaye, rappelle que l'accès à l'eau et à l'assainissement constitue un enjeu mondial majeur inscrit dans l'ODD 6, en soulignant la rareté de l'eau douce et son importance vitale pour les usages domestiques, agricoles et industriels. Il met en avant les progrès réalisés par le Sénégal grâce aux investissements de la SONES et de l'OFOR, ainsi que le rôle actif du pays dans la gouvernance internationale de l'eau, notamment au sein de l'OMVS, du Conseil de sécurité de l'ONU et du Forum mondial de l'eau. Il se réjouit enfin du projet SPEAKI, pleinement aligné avec les priorités nationales, et appelle à renforcer son financement pour améliorer durablement les conditions de vie des populations.

Actualités du Réseau et de la Plateforme Sénégal du pS-Eau

Le pS-Eau anime en France un réseau multi-acteurs particulièrement actif dans le secteur Eau–Hygiène–Assainissement, réunissant collectivités territoriales, associations de diasporas, ONGs, bureaux d'études et opérateurs techniques engagés au Sénégal. Cette dynamique nationale se complète d'une animation locale portée par la Plateforme Sénégal, structurée autour d'un duo d'animateurs basés à Dakar afin de fédérer les acteurs de coopération présents sur le territoire ainsi que les institutions sectorielles. Au premier semestre 2026, la Plateforme a organisé son Comité consultatif à Dakar et conduit une formation sur la GIRE en partenariat avec le Pôle Eau Dakar à destination de la POSCEAS. Elle prépare également une consultation sur les modèles de gestion des toilettes scolaires, une réflexion sur son évolution et son ancrage institutionnel, ainsi que la célébration de ses dix ans d'existence prévue fin 2026. Plusieurs productions récentes viennent renforcer la visibilité du réseau, notamment la mise à jour de la Fiche Pays Sénégal, une nouvelle page web dédiée et une lettre d'information centrée sur la GIRE.

Un accent particulier a été mis sur la dynamique GIRE dans le bassin du fleuve Sénégal, où le pS-Eau accompagne les agences de l'eau dans la capitalisation des initiatives de coopération. Les travaux en cours incluent l'élaboration d'une boîte à outils destinée aux collectivités, la préparation d'une mission d'échange entre le bassin du fleuve Itasy à Madagascar et l'OMVS, ainsi que la poursuite des activités engagées depuis la convention de partenariat lancée en 2025. L'ensemble de ces actions vise à renforcer la gouvernance territoriale de la ressource en eau et à structurer des pratiques locales de gestion intégrée, en cohérence avec les priorités nationales et les dynamiques transfrontalières du bassin.

[> Voir support de présentation téléchargeable](#)

Présentation du bilan des actions de coopération décentralisées non gouvernementales au Sénégal en 2024

Depuis le milieu des années 2000, le pS-Eau consolide chaque année un bilan national des projets financés par les acteurs français de la solidarité internationale dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Le bilan 2024 confirme la place centrale du Sénégal dans la coopération décentralisée française, avec 37 projets financés pour plus de 7 millions d'euros mobilisés, portant à 233 le nombre total de projets accompagnés depuis 2015 pour un montant cumulé dépassant 41 millions d'euros. La méthodologie garantit la comparabilité des données et repose exclusivement sur les projets dont les financements ont été accordés en 2024. Les financements se concentrent majoritairement en milieu rural (58 %), suivis des petits centres urbains (29 %), tandis que les zones urbaines et périurbaines restent minoritaires (13 %), reflétant les partenariats de proximité privilégiés par les collectivités françaises.

Sur le plan thématique, la majorité des financements concerne des projets intégrant simultanément eau potable et assainissement (61 %), tandis que l'assainissement seul demeure faiblement représenté (11 %), en raison de la complexité des interventions, notamment en milieu rural. La GIRE représente 4 % des financements, son traitement étant souvent porté à l'échelle institutionnelle ou de bassin. La couverture territoriale s'est améliorée en 2024, avec 11 régions sur 14 concernées, même si les régions du centre et du sud-est restent encore sous investies malgré des besoins importants.

Pour 2025, les tendances indiquent une mobilisation globalement stable mais légèrement en retrait, avec une trentaine de projets attendus, traduisant une consolidation des dynamiques existantes plutôt qu'une expansion, tout en maintenant un volume financier élevé et une forte implication des acteurs historiques de la coopération au Sénégal. Le Bilan des actions de coopération et de solidarité de l'année 2025 au Sénégal sera édité courant juin et partagé en juillet 2026.

> Voir [support de présentation téléchargeable](#) et le [Bilan CDNG Sénégal 2024](#)

Genèse et développement du projet SPEAKI

Aymeric Perroy, Directeur de la culture, du Patrimoine et de la coopération internationale est intervenu pour parler de la genèse du projet SPEAKI et nous détailler les grands axes d'action du projet. Il rappelle que la coopération entre les départements de l'Isère et de Kédougou s'est construite progressivement depuis les années 2000, en s'appuyant sur des liens historiques et sur des similarités territoriales, notamment la dimension montagnaise des deux départements. Cette coopération, d'abord centrée sur la santé, la culture, le tourisme, l'éducation et la place des femmes, a été consolidée par une convention renouvelée en 2023 pour six ans, ouvrant la voie à un projet inédit : SPEAKI, première initiative menée en co-maîtrise d'ouvrage entre les deux territoires.

Il présente ensuite les trois grands axes du projet :

1. L'accès à l'eau potable, avec la transformation des forages manuels en pompes mécaniques ou solaires, la création de nouveaux forages et la remise en service d'infrastructures existantes comme le château d'eau de Fongolimbi.
2. L'assainissement, via la construction de toilettes publiques et privées, notamment dans les écoles et les postes de santé, afin de réduire les risques sanitaires et environnementaux.
3. La sensibilisation et la formation, essentielles pour assurer une gestion durable de la ressource et la pérennité des ouvrages dans un contexte de changement climatique.

Il souligne enfin que SPEAKI est un projet de trois ans, doté de 2 millions d'euros, rendu possible grâce à l'AFD, à l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et au GRET, et porté au quotidien par une équipe locale engagée à Kédougou.

Introduction au sujet : La Gouvernance de la gestion de l'eau au niveau territorial et le rôle des différents acteurs

Comme l'a présenté Sylvain Cottalorda du pS-Eau, la gouvernance de l'eau en milieu rural au Sénégal a été profondément réorganisée depuis la réforme de 2014, qui confie à l'État la définition des orientations, à l'OFOR la gestion patrimoniale des ouvrages, et à des opérateurs privés l'exploitation du service dans un système de délégation de service public. Autour de ce cadre institutionnel, les directions techniques du ministère, les délégataires privés et les structures communautaires (ASUFOR, ASUREP et COPIFOR) contribuent à un fonctionnement reposant sur des fonctions essentielles telles que la régulation, la gestion patrimoniale, l'organisation territoriale, l'exploitation technique et la relation aux usagers.

Deux modèles de gestion coexistent encore : la délégation de service public, qui couvre une partie des systèmes, et la gestion transitoire, mobilisée lorsque les opérateurs privés ne sont pas encore pleinement opérationnels. Malgré la réforme, une proportion importante des points d'eau reste gérée selon les anciens dispositifs communautaires, ce qui montre que la transition institutionnelle demeure inachevée et nécessite un accompagnement renforcé des acteurs locaux.

Ces limites sont particulièrement visibles dans les zones rurales comme Kédougou, où les contraintes géologiques, l'état des infrastructures et les effets du changement climatique se traduisent par des niveaux d'accès à l'eau et à l'assainissement inférieurs aux moyennes nationales. Elles soulignent la nécessité d'une gouvernance territoriale plus robuste, capable d'articuler les responsabilités nationales, les opérateurs privés et les dynamiques locales.

Dans ce contexte, l'approche SPEAKI, fondée sur la co-maîtrise d'ouvrage et l'implication directe des acteurs du territoire, vise à renforcer la gouvernance locale et à améliorer durablement l'accès aux services. Ce panorama introductif sera approfondi dans la table ronde à venir, qui permettra d'examiner plus en détail les mécanismes de gouvernance et le rôle des différents acteurs sur le terrain.

> Pour aller plus loin : [Document de synthèse sur la gouvernance des services d'eau potable en milieu rural au Sénégal](#)

Table ronde et retours d'expérience des acteurs du projet SPEAKI

La table ronde a réuni plusieurs intervenants clés du partenariat Isère-Kédougou, parmi lesquels Mamadou Saliou Sow, Président du Département de Kédougou, Ousmane Fall, Assistant de projet SPEAKI, Matar Faye, Chef de division appui à la maîtrise d'ouvrage de l'Agence Régionale de Développement de Kédougou, et Clémentine Haudecoeur, Responsable du projet Eau-Assainissement-Déchets au Gret. La table ronde a été animée par Sylvain Cottalorda, référent Sénégal du pS-Eau.

La première intervention de Mamadou Saliou Sow visait à situer la gouvernance de l'eau dans le cadre institutionnel sénégalais, en rappelant que les collectivités territoriales ne disposent pas de compétence légale en matière d'eau, un secteur entièrement piloté par l'État et ses agences techniques. Il a expliqué que, malgré cette absence de compétence, le Département de Kédougou joue un rôle essentiel de constat, de planification locale et d'alerte, notamment face aux défis structurels du territoire : socle cristallin limitant la ressource, forages peu productifs ou mal implantés, pannes fréquentes, dispersion géographique des villages et faibles moyens humains et financiers.

Il a également souligné que la co-maîtrise d'ouvrage avec le Département de l'Isère, dans le cadre du projet SPEAKI, constitue un levier stratégique de renforcement des capacités, permettant au département de s'approprier les normes internationales, les procédures de marchés publics et les modèles de gestion. Enfin, il a insisté sur la nécessité de pérenniser les acquis du projet à travers la formation des comités de gestion, la montée en compétence de techniciens locaux pour la maintenance et la mobilisation de ressources financières locales, afin de pouvoir reproduire l'approche dans les autres communes du département.

La seconde prise de parole, visait à rappeler le rôle d'appui technique de l'Agence Régionale de Développement (ARD) aux collectivités territoriales Sénégalaises. Monsieur Matar Faye a ainsi rappelé que l'ARD est le bras technique des collectivités territoriales sénégalaises. Dans le projet SPEAKI, elle accompagne le Département et les communes dans la planification, l'identification des besoins, la priorisation des investissements et l'intégration de ceux-ci dans les documents de planification locaux. L'ARD joue également un rôle clé dans la préparation des dossiers de marchés, le respect des procédures nationales, ainsi que dans le suivi et le contrôle technique des travaux, afin de garantir la qualité et la durabilité des ouvrages.

Il a souligné que l'ARD aide les collectivités à s'approprier les cadres nationaux, en veillant à la cohérence entre les plans locaux et les politiques de l'État, et en renforçant les capacités des élus et techniciens sur les normes et procédures, notamment en matière de marchés publics.

S'adressant aux porteurs de projets associatifs ou aux collectivités françaises, M. Faye a recommandé d'impliquer très tôt l'ARD et les collectivités locales, de clarifier les rôles de chaque acteur et de miser sur la formation et la sensibilisation pour assurer la pérennité des investissements. Il a enfin précisé que la gestion quotidienne des ouvrages relève des comités de gestion villageois, l'ARD intervenant surtout en amont et en appui technique ponctuel.

La troisième intervention visait à comprendre comment la gouvernance du projet se structure au quotidien. Ainsi Ousmane Fall a expliqué que la gouvernance quotidienne du projet SPEAKI repose sur une coordination étroite entre les deux Départements, l'équipe projet basée à Kédougou, l'ARD, le Gret, les services techniques de l'État (hydraulique, OFOR, brigade des puits et forages) et les communes. Cette coordination se matérialise par des comités de pilotage, des comités techniques et des réunions régulières qui permettent de suivre les travaux, valider les marchés publics et harmoniser les décisions entre acteurs institutionnels et de terrain.

À partir des diagnostics réalisés, il souligne plusieurs enseignements majeurs pour améliorer la gouvernance locale : la faible formalisation des comités de gestion, l'absence de suivi financier, la nécessité d'un entretien régulier, la faiblesse des débits de certains forages, et le rôle central des femmes dans les corvées d'eau. Ces constats montrent l'importance de structurer des dispositifs de gestion plus solides, adaptés aux réalités locales, et d'impliquer davantage les collectivités territoriales dans le pilotage des services.

Enfin, il a rappelé que le projet SPEAKI contribue fortement au renforcement des capacités locales : formation des comités de gestion, accompagnement des communes dans les procédures, travail conjoint avec l'ARD sur les marchés publics, et sensibilisation des populations. L'objectif est de construire un modèle de gestion innovant, plus proche des usagers et des collectivités, capable d'assurer durablement la maintenance, le suivi et la gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

La quatrième prise de parole visait à mettre en lumière les enjeux techniques et sociaux de la gouvernance dans la région de Kédougou. A travers son témoignage Clémentine Haudecoeur est revenue sur les principaux enseignements tirés des diagnostics menés dans les communes de Ninfécha et Fongolimbi. Ceux-ci révèlent un accès à l'assainissement extrêmement faible, une pratique encore largement répandue de la défécation à l'air libre, des contraintes techniques fortes liées au sol rocheux et à l'isolement des villages, ainsi qu'un manque de maçons qualifiés et des freins culturels persistants. Les premières actions de sensibilisation menées avec les relais communautaires, principalement des jeunes et des femmes, montrent néanmoins une évolution progressive des pratiques, grâce à des approches adaptées au contexte local, comme le porte-à-porte, les focus groups ou les journées de nettoyage collectif.

Elle a ensuite expliqué que les outils développés dans le cadre du projet (diagnostics, formations, accompagnement des comités techniques et de pilotage) contribuent à structurer une

gouvernance plus efficace et inclusive. Ils permettent d'adapter les messages aux réalités sociales, d'impliquer les chefs de village, de renforcer les capacités des enseignants et de préparer la création de compétences locales pour la construction et l'entretien des latrines. Ces outils facilitent également la coordination entre les différents niveaux d'acteurs, en donnant une base commune de compréhension et d'action.

Clémentine Haudecoeur a souligné que la coordination reste un défi majeur, en raison de la diversité des acteurs impliqués (services techniques, élus locaux, communautés) et de la dispersion des responsabilités. L'importance des chefs de village, la faiblesse des capacités techniques locales et l'hétérogénéité des pratiques de gestion rendent indispensable une gouvernance multi-niveaux structurée, du village à la commune.

Enfin, elle a identifié les leviers prioritaires pour garantir la durabilité des services : une gestion locale organisée autour de comités de gestion villageois ou intervillages ; une maintenance assurée par des compétences locales formées ; un financement pérenne reposant notamment sur un fonds communal de maintenance ; ainsi qu'une implication communautaire forte, indispensable pour l'appropriation des services et l'acceptation du paiement. Son intervention met ainsi en évidence une approche intégrée combinant diagnostic, sensibilisation, renforcement des capacités et structuration de la gouvernance, essentielle pour assurer la durabilité des services dans un territoire confronté à de multiples contraintes.

Temps de parole libre

Un temps de parole libre a été proposé afin de répondre aux questionnements des participants. Voici quelques unes des questions posées et les éléments de réponse apportés.

➤ Recouvrement et acceptation du paiement de l'eau

Questions posées : Plusieurs participants ont interrogé l'équipe sur les difficultés de recouvrement : pourquoi les habitants ne paient-ils pas l'eau, quels arguments avancent-ils, et comment améliorer l'acceptation du paiement dans les villages ?

Éléments de réponse : Les intervenants ont rappelé que le non-paiement s'explique d'abord par l'absence d'habitude historique : dans les villages, l'eau n'a jamais été facturée et les forages étaient perçus comme des biens communautaires. À cela s'ajoutent la vulnérabilité économique des ménages et la baisse de qualité du service, qui décourage les usagers. Pour améliorer le recouvrement, le projet mise sur une forte sensibilisation, la formation des comités de gestion, l'explication des coûts réels de maintenance et des modalités adaptées (paiement à la bassine, contributions symboliques). La qualité et la régularité du service sont identifiées comme des leviers essentiels pour renforcer la confiance et l'adhésion.

➤ Fixation du prix de l'eau

Question posée : Comment sera fixé le tarif de l'eau ? Existe-t-il une méthode ou un prix de référence ?

Éléments de réponse : Le tarif ne sera pas imposé : il sera défini avec les populations, après un travail de communication sur les coûts des installations et de la maintenance. La méthode repose sur l'élaboration d'un compte d'exploitation intégrant les dépenses prévisibles (petites réparations, renouvellement des pièces, nombre d'usagers). Chaque village fixera un tarif adapté à sa réalité. Il a été rappelé que la tarification ne peut couvrir les gros investissements (réservoirs, réseaux), qui nécessitent toujours un appui extérieur, y compris en France.

➤ Assainissement dans les écoles et continuité du service

Questions posées : Comment éviter que des latrines scolaires deviennent inutilisables faute d'eau ? Le projet prévoit-il un dispositif pour garantir l'approvisionnement en eau des établissements ?

Éléments de réponse : Les équipes ont confirmé que l'absence d'eau rend souvent les latrines inopérantes. Dans SPEAKI, les réhabilitations incluent désormais l'arrivée d'eau jusqu'aux écoles, la réhabilitation des latrines et l'adaptation des modèles (latrines à fosse directe dans les zones sans eau). Des extensions de réseau sont envisagées, notamment vers le lycée de Fongolimbi. Les communes doivent également assumer leur rôle dans la gestion des factures et l'entretien des sanitaires scolaires.

➤ Sécurisation et durabilité des infrastructures

Question posée : Comment protéger les ouvrages contre les dégradations ? Comment en assurer la durabilité de fonctionnement ? Quelles mesures techniques sont prévues ?

Éléments de réponse : La sécurisation repose sur plusieurs mesures : clôtures et locaux techniques fermés, conduites enterrées pour éviter les casses, choix de matériel robuste (pompes adaptées, pompage solaire), création d'abreuvoirs pour éloigner les animaux des périmètres de forage, et sensibilisation communautaire. L'objectif est de garantir la durabilité des installations dans un contexte où les réparateurs sont rares et les conditions difficiles.

➤ Intégration de l'agriculture et plaidoyer pour une phase 2

Questions posées : Le projet pourrait-il intégrer davantage l'agriculture dans une prochaine phase ? Comment mobiliser des financements pour poursuivre SPEAKI ?

Éléments de réponse : Les intervenants ont souligné que l'agriculture représente un besoin majeur en eau et qu'une future phase du projet devrait intégrer ce volet. Ils ont rappelé que les arguments pour une phase 2 sont solides : contribution aux ODD, besoins non couverts, vulnérabilité du territoire. Plusieurs bailleurs internationaux pourraient être mobilisés (FEM, PNUD, ONU-Eau). Les partenaires se sont montrés confiants quant à la possibilité de poursuite du financement.

➤ Filières d'assainissement et valorisation des boues

Question posée : Comment gérer les effluents produits par les latrines ? Peut-on valoriser les boues ?

Éléments de réponse :

L'assainissement doit être pensé comme une filière complète : plus il y a d'eau dans les latrines, plus il faut un système de traitement adapté. Les boues peuvent devenir une ressource agricole via des stations d'hygiénisation. L'objectif est de transformer l'assainissement en opportunité économique, en lien avec les besoins en fertilisation des exploitations locales.

Clôture de la séance par Christophe Revil, Vice Président du Département de l'Isère

Dans son intervention de clôture, Monsieur Revil souligne d'abord l'énergie collective et la qualité des partenariats exprimées tout au long de la matinée, qui permettent d'aborder la suite du projet avec ambition et enthousiasme. Il rappelle que les défis restent nombreux, tant sur le plan technique (creuser des forages en zone montagneuse, assurer un assainissement fiable) que sur le plan social, où l'adhésion des populations constitue un enjeu central.

Il insiste sur le rôle déterminant de la formation : formation des habitants, des comités locaux, des écoles, afin de favoriser l'appropriation des équipements et de garantir leur entretien. Selon lui, la qualité et la régularité du service seront essentielles pour convaincre les usagers de s'impliquer et de contribuer financièrement à la maintenance. Il rappelle à ce titre le principe selon lequel « l'eau paye l'eau », c'est-à-dire que le service doit progressivement financer ses propres besoins, tout en reconnaissant que cette dynamique doit être « amorcée » grâce à la solidarité internationale.

Monsieur Revil attire également l'attention sur la gouvernance, en encourageant les partenaires sénégalais à impliquer les acteurs locaux sans pour autant multiplier les instances, au risque de créer des dispositifs trop complexes et difficiles à piloter. Il évoque enfin les liens entre eau, agriculture et solidarité, rappelant l'importance de ces thématiques dans les politiques départementales, en Isère comme à Kédougou.

Il conclut en remerciant l'ensemble des intervenants pour la richesse des échanges et donne rendez-vous à tous pour le comité de pilotage du projet SPEAKI prévu l'après-midi.

Conclusion

La matinée d'échanges du Réseau Sénégal a illustré une mobilisation particulièrement forte, réunissant 35 participants en présentiel et une dizaine en ligne, signe de l'intérêt partagé pour les enjeux Eau-Hygiène-Assainissement et pour la coopération entre les départements de l'Isère et de Kédougou. Les interventions ont permis de revenir sur les avancées du réseau Sénégal, sur le bilan de la coopération décentralisée et sur les progrès du projet SPEAKI, dont les actions structurantes en eau, assainissement et gouvernance ont été largement mises en valeur. Comme le rappelle le compte rendu, cette journée visait à « renforcer le dialogue entre acteurs français et sénégalais » et à « mettre en lumière le projet de coopération décentralisée SPEAKI ».

Pour conclure, le pS-Eau adresse ses remerciements les plus sincères à Monsieur Revil, Vice président du Département de l'Isère, à Monsieur Sow, Président du Département de Kédougou, à Monsieur Ndiaye, Consul général du Sénégal, ainsi qu'aux équipes techniques de l'ARD Kédougou et du Département de l'Isère. Nous remercions également chaleureusement Rémi Touron pour son intervention, ainsi que les agences de l'eau françaises et l'Agence française de développement pour leur appui, leur engagement constant et leur contribution déterminante aux activités du Réseau et de la Plateforme Sénégal.

Quelques photos de l'évènement !



Le programme Solidarité Eau remercie les partenaires ayant contribué à la réussite de cet évènement du réseau Sénégal ainsi que tous les intervenants et participants.

